

LA GENERALE OBLIG-SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2019

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.283.217, un actif net de D : 10.240.734 et un bénéfice de la période de D : 165.397.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- 1- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 45,24% du total des actifs, se situant ainsi en dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 54,67% du total des actifs, dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- 2- Les disponibilités représentent à la clôture de l'exercice 20,79% du total des actifs se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 26 janvier 2020

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2019	31/12/2018
Portefeuille-titres	4	<u>4 652 058,282</u>	<u>6 439 477,557</u>
Obligations et valeurs assimilées		4 141 996,368	5 916 209,666
Titres des Organismes de Placement Collectif		510 061,914	523 267,891
Placements monétaires et disponibilités		<u>5 621 960,240</u>	<u>5 671 357,189</u>
Placements monétaires	5	3 484 105,272	4 494 157,883
Disponibilités		2 137 854,968	1 177 199,306
Créances d'exploitation	6	<u>9 198,822</u>	<u>5 461,336</u>
		<u>10 283 217,344</u>	<u>12 116 296,082</u>
PASSIF			
Dettes sur opérations de pensions livrées des titres reçus en pension		-	1 002 500,156
Opérateurs créditeurs	7	24 104,977	21 886,350
Autres créditeurs divers	8	18 378,547	18 365,424
		<u>42 483,524</u>	<u>1 042 751,930</u>
ACTIF NET			
Capital	9	9 653 658,417	10 585 972,767
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		587 075,403	487 571,385
		<u>10 240 733,820</u>	<u>11 073 544,152</u>
		<u>10 283 217,344</u>	<u>12 116 296,082</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	Note	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019	du 01/10/2018 au 31/12/2018	du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	10	70 447,905	423 051,838	88 111,538	394 085,138
Revenus des obligations et valeurs assimilées		70 447,905	315 187,265	88 111,538	374 454,048
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	107 864,573	-	19 631,090
Revenus des placements monétaires	11	83 343,463	259 603,173	52 615,173	167 917,132
Revenus des prises en pension	12	30 211,094	87 204,051	10 505,876	30 133,624
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		184 002,462	769 859,062	151 232,587	592 135,894
Intérêts des mises en pension		-	-	(2 416,868)	(2 416,868)
Charges de gestion des placements	13	(19 655,437)	(72 835,213)	(17 436,675)	(71 710,196)
REVENU NET DES PLACEMENTS		164 347,025	697 023,849	131 379,044	518 008,830
Autres charges	14	(5 675,476)	(21 755,360)	(5 262,088)	(21 224,574)
RESULTAT D'EXPLOITATION		158 671,549	675 268,489	126 116,956	496 784,256
Régularisation du résultat d'exploitation		(3 924,311)	(88 193,086)	11 456,322	(9 212,871)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		154 747,238	587 075,403	137 573,278	487 571,385
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 924,311	88 193,086	(11 456,322)	9 212,871
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(74,472)	(86 572,413)	-	(1 945,088)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		6 799,577	7 381,521	6 142,768	4 491,687
RESULTAT DE LA PERIODE		165 396,654	596 077,597	132 259,724	499 330,855

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019	du 01/10/2018 au 31/12/2018	du 01/01/2018 au 31/12/2018
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	165 396,654	596 077,597	132 259,724	499 330,855
Résultat d'exploitation	158 671,549	675 268,489	126 116,956	496 784,256
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	6 799,577	7 381,521	6 142,768	4 491,687
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-74,472	-86 572,413	-	-1 945,088
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	453 459,115	-1 428 887,929	218 407,584	764 281,820
Souscriptions				
- Capital	12 779 615,460	25 683 278,069	2 549 414,088	15 732 532,179
- Régularisation des sommes non distribuables	506 085,669	1 048 287,868	95 598,330	588 698,335
- Régularisation des sommes distribuables	721 720,070	1 057 465,984	110 554,021	273 199,577
Rachats				
- Capital	-12 338 508,510	-26 985 924,404	-2 350 080,837	-14 987 079,081
- Régularisation des sommes non distribuables	-489 809,193	-1 086 336,376	-87 980,319	-560 656,742
- Régularisation des sommes distribuables	-725 644,381	-1 145 659,070	-99 097,699	-282 412,448
VARIATION DE L'ACTIF NET	618 855,769	-832 810,332	350 667,308	1 263 612,675
ACTIF NET				
En début de période	9 621 878,051	11 073 544,152	10 722 876,844	9 809 931,477
En fin de période	10 240 733,820	10 240 733,820	11 073 544,152	11 073 544,152
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	86 396	103 434	101 413	95 876
En fin de période	90 706	90 706	103 434	103 434
VALEUR LIQUIDATIVE	112,900	112,900	107,059	107,059
TAUX DE RENDEMENT	1,37%	5,46%	1,25%	4,63%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2019

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 4.652.085,282 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% actif net
<u>Obligations et valeurs assimilés</u>		3 995 704,250	4 141 996,368	40,45%
Obligations des sociétés		3 995 085,500	4 141 360,656	40,44%
EO AIL 2015/1 CAT A	3 000	60 000,000	61 484,853	0,60%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	240 000,000	246 094,689	2,40%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	200 010,000	204 175,603	1,99%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	99 900,000	101 006,761	0,99%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	99 900,000	101 634,061	0,99%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	119 910,000	122 662,811	1,20%
EO SUB AMEN BANK 2014	1 000	20 000,000	20 992,350	0,20%
EO AMEN BANK SUB 2016-1	3 000	120 000,000	120 795,803	1,18%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	260 000,000	272 168,961	2,66%
EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	100 000,000	106 215,930	1,04%
EO ATL 2013-2	1 000	20 000,000	20 147,934	0,20%
EO ATL 2013-2	500	10 000,000	10 073,967	0,10%
EO ATL 2014-3	2 000	40 000,000	42 173,309	0,41%
EO ATL 2015-2 CAT A	3 000	120 000,000	126 116,236	1,23%
EO ATL 2017/1 CAT A	2 000	120 000,000	125 783,725	1,23%

EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	120 000,000	126 121,167	1,23%
EO BTK 2009	1 000	39 965,500	42 267,984	0,41%
EO CIL 2018/1	1 900	190 000,000	205 405,721	2,01%
EO CIL 2017/2	1 110	88 800,000	93 305,799	0,91%
EO HL 2015/1	3 000	60 000,000	60 374,609	0,59%
EO HL 2015/2	500	20 000,000	20 933,050	0,20%
EO HL 2015/2	3 500	140 000,000	146 531,344	1,43%
EO HL 2016/2	2 000	80 000,000	80 454,820	0,79%
EO HL 2017/2	1 000	60 000,000	61 755,738	0,60%
EO TL 2015/2 TF CAT A	2 000	40 000,000	40 047,126	0,39%
EO UIB 2009/1	2 000	66 600,000	67 945,102	0,66%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	150 000,000	152 643,934	1,49%
EO SUB UIB 2015	7 000	140 000,000	144 461,027	1,41%
EO SUB UIB 2016	3 000	180 000,000	190 510,027	1,86%
EO BTE 2016	1 500	90 000,000	94 977,666	0,93%
EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	120 000,000	120 855,208	1,18%
EO UNIFACTOR 2015 CAT A TF	1 000	40 000,000	42 024,767	0,41%
EO UNIFACTOR 2015 CAT B (TMM+2,5%)	1 000	40 000,000	42 769,175	0,42%
EO SUB BH 2015 CAT A	2 000	40 000,000	41 403,978	0,40%
EO SUB BH 2015 CAT A	3 000	60 000,000	62 105,967	0,61%
EO BH SUB 2018-1	2 500	200 000,000	208 617,268	2,04%
EO BH SUB 2019-1	2 000	200 000,000	212 284,153	2,07%
EO SUB TJR BANK 2015	10 000	200 000,000	202 038,033	1,97%
Emprunt national		618,750	635,712	0,01%
Emprunt National 2014/CAT/C	10	618,750	635,712	0,01%
Titres des Organismes de Placement Collectif		480 332,808	510 061,914	4,98%
Titres des OPCVM		480 332,808	510 061,914	4,98%
FINA O SICAV	1 000	104 697,981	109 304,000	1,07%
SICAV ENTREPRISE	1 062	108 445,932	113 498,064	1,11%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	41 767,500	0,41%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	27 710,000	0,27%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	52 824,500	0,52%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	95 850,000	0,94%
SANADET SICAV	630	69 223,111	69 107,850	0,67%
TOTAL		4 476 037,058	4 652 058,282	45,43%
Pourcentage par rapport à l'Actif				45,24%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 3 484.105,272 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% Actif net
Pension livrée		999 789,621	1 001 678,113	9,78%
Pension Livrée AMEN BANK 8,50% au 13/01/2020 pour 20 jours		999 789,621	1 001 678,113	9,78%
Certificats de dépôt	2 500 000	2 467 291,429	2 482 427,159	24,24%
Certificat de dépôt TLF au 10/02/2020 à 11,3% pour 90 jours	500 000	489 010,455	495 115,758	4,83%
Certificat de dépôt UNIFACTOR au 15/01/2020 à 11% pour 40 jours	500 000	495 170,143	498 309,550	4,87%
Certificat de dépôt ATB au 20/01/2020 à 10,80% pour 40 jours	500 000	495 256,912	497 747,030	4,86%
Certificat de dépôt STB au 06/02/2020 à 11,10% pour 50 jours	1 000 000	987 853,919	991 254,821	9,68%
TOTAL		3 467 081,050	3 484 105,272	34,02%
Pourcentage par rapport au total des actifs				33,88%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/12/2019 à D : 9.198,822 contre D : 5.461,336 au 31/12/2018 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	9 198,822	5 417,194
Intérêts sur obligations à recevoir	-	44,142
Total	9 198,822	5 461,336

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2019 à D : 24.104,977 contre D : 21.886,350 au 31/12/2018 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Rémunération du dépositaire	5 949,233	5 949,368
Rémunération du gestionnaire	18 155,744	15 936,982
Total	24 104,977	21 886,350

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2019 à D : 18.378,547 contre D : 18.365,424 au 31/12/2018 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	9 408,835	9 677,152
CMF	1 161,383	879,943
Etat, retenue à la source	7 808,329	7 808,329
Total	<u>18 378,547</u>	<u>18 365,424</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2018

Montant	10 585 972,767
Nombre de titres	103 434
Nombre d'actionnaires	369

Souscriptions réalisées

Montant	25 683 278,069
Nombre de titres émis	250 948
Nombre d'actionnaires nouveaux	85

Rachats effectués

Montant	(26 985 924,404)
Nombre de titres rachetés	(263 676)
Nombre d'actionnaires sortants	(86)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	21 938,556
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7 381,521
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(86 572,413)
Résultat incorporé à la VL (A)	487 571,385
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(59 987,064)

Capital au 31-12-2019

Montant	9 653 658,417
Nombre de titres	90 706
Nombre d'actionnaires	368

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2019.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 70.447,905 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2019, contre D : 88.111,538 pour la même période de l'exercice 2018, et se détaillent comme suit :

	du 01/11 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2019	du 01/10 au 31/12/2018	du 01/01 au 31/12/2018
Revenus des obligations et valeurs assimilées				
Revenus des obligations - intérêts	70 439,903	315 152,454	88 111,538	374 419,441
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - intérêts (Emprunt National)	8,002	34,811	-	34,607
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif				
Revenus des Titres OPCVM - Dividendes	-	107 864,573	-	19 629,635
Revenus des parts de Fonds communs de créances - intérêts	-	-	-	1,455
Total	70 447,905	423 051,838	88 111,538	394 085,138

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2019 à D : 83.343,463, contre D : 52.615,173 pour la même période de l'exercice 2018, et se détaille ainsi :

	du 01/11 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2019	du 01/10 au 31/12/2018	du 01/01 au 31/12/2018
Intérêts des dépôts à vue	9 197,229	31 291,226	5 746,242	28 005,601
Intérêts des certificats de dépôt	74 146,234	228 311,947	46 868,931	139 911,531
Total	83 343,463	259 603,173	52 615,173	167 917,132

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/11 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2019	du 01/10 au 31/12/2018	du 01/01 au 31/12/2018
Intérêts des pensions livrées	30 211,094	87 204,051	10 505,876	30 133,624
Total	30 211,094	87 204,051	10 505,876	30 133,624

Note 13 : Charges de gestion des placements

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2019	du 01/10 au 31/12/2018	du 01/01 au 31/12/2018
Commission de gestion de la CGI	18 155,745	66 885,348	15 936,983	65 760,468
Rémunération du dépositaire	1 499,692	5 949,865	1 499,692	5 949,728
Total	19 655,437	72 835,213	17 436,675	71 710,196

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019 à D : 5.675,476, contre D : 5.262,088 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2018, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2019	du 01/10 au 31/12/2018	du 01/01 au 31/12/2018
Honoraires commissaire aux comptes	2 520,524	9 999,905	2 520,524	9 999,905
Redevance CMF	3 051,384	11 241,240	2 678,486	11 052,420
Contribution Sociale de Solidarité	-	200,000	-	-
Autres	103,568	314,215	63,078	172,249
Total	5 675,476	21 755,360	5 262,088	21 224,574

Note 15 : Autres informations**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.